

High Growth Portfolio

Société de gestion: CADELAM

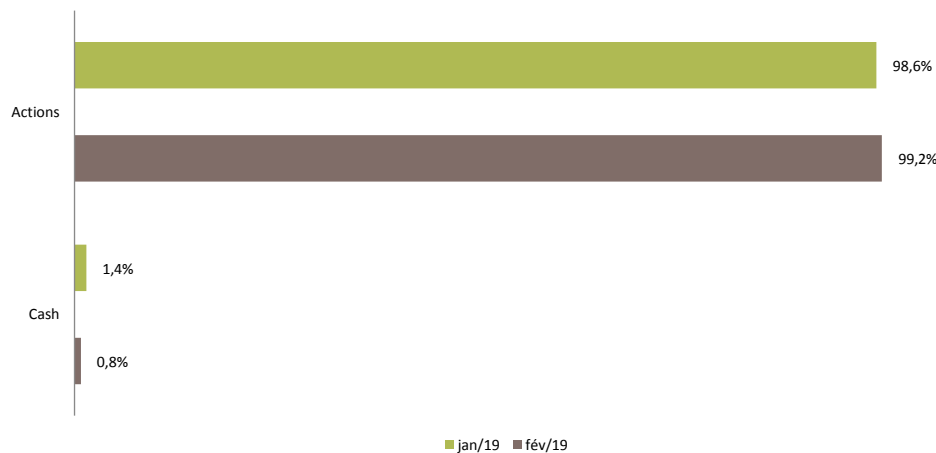
Gestion financière: Van Lanschot

Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

CHANGEMENTS ET PERSPECTIVES

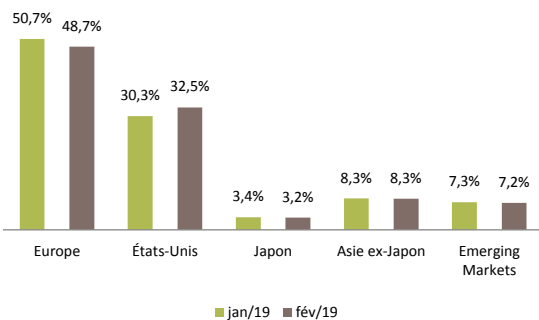
- À la mi-février, le gestionnaire a abaissé l'exposition aux actions européennes.
- Dans le volet actions, les positions en Daimler et Rio Tinto ont été échangées contre BMW et BASF, respectivement.

RÉPARTITION DE L'ACTIF



Les OPC sont repris dans leur catégorie respective.

RÉPARTITION RÉGIONALE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATIONS

Actuellement pas de positions en obligations

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT, PRINCIPAUX RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible				Risque plus élevé		
Rendements potentiellement plus faible				Rendements potentiellement plus élevé		

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique:

- Risque d'inflation : le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de change : comme la devise de référence du fonds est l'euro et qu'une grande partie du portefeuille peut être investie en OPC d'une autre devise, il y a un risque plus élevé que le portefeuille sera influencé par des variations des taux de change.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

ÉVOLUTION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Comme le mois précédent, les marchés d'actions ont évolué à la hausse. Les principales régions ont affiché des gains appréciables en février. Les marchés boursiers américain et européen, en particulier, ont produit de solides performances. Le retour de l'appétence au risque parmi les investisseurs était visible également dans les marchés obligataires. Ce sont ici, une fois de plus, les obligations subordonnées à plus haut risque qui se sont montrées les plus performantes. Les obligations d'État, quant à elles, ont perdu un peu de terrain.

Dans les prochaines semaines il convient de surveiller comment un certain nombre de dossiers (géo)politiques vont se terminer. Qu'en sera-t-il du Brexit ou de la guerre commerciale entre les USA et la Chine. De surcroît, de nombreux investisseurs surveillent avec méfiance l'évolution des indices économiques avancés. Ces derniers mois, ces derniers pointent vers un ralentissement du rythme de croissance économique, surtout dans la zone euro.

Le gestionnaire a vendu ce mois-ci les positions en Daimler et Rio Tinto. Les moyens dégagés ont été réinvestis respectivement dans BMW et BASF.

APERÇU POSITIONS

Actions		99,2%
<u>Europe</u>		
ABB LTD NOM.	0,8%	
AIR LIQUIDE SA	1,4%	
ALLIANZ SE-REG	1,5%	
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	1,1%	
ASML HOLDING NV	0,9%	
ASSA ABLOY AB-B	0,3%	
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	1,1%	
BANCO SANTANDER SA	1,3%	
BASF SE (Reg)	1,4%	
BAYER	1,1%	
BMW BAYER.MOTOR WERKE	1,0%	
BP PLC	1,1%	
COMPASS GROUP PLC (LO)	0,8%	
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	0,5%	
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	0,5%	
DIAGEO PLC	1,0%	
ERICSSON B	0,5%	
GLAXOSMITHKLINE PLC	1,2%	
HSBC HOLDINGS PLC	1,4%	
IBERDROLA SA	1,0%	
ING GROEP NV-CVA	1,2%	
KINGFISHER PLC	0,7%	
KONINKLIJKE DSM NV	1,1%	
KONINKLIJKE PHILIPS NV	0,6%	
LLOYDS BANKING GROUP PLC	0,9%	
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	1,1%	
NATIONAL GRID PLC	0,8%	
NESTLE SA REG	2,0%	
NORDEA BANK AB	0,6%	
NOVARTIS AG REG	0,8%	
NOVO NORDISK A/S-B	1,0%	
PRUDENTIAL PLC	1,2%	
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	0,8%	
ROCHE HOLDING Gs.	1,1%	
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	1,4%	
SAP SE	1,0%	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,2%	
SIEMENS AG-REG	1,5%	
TELENOR ASA	0,4%	
TOTAL SA	1,3%	
UBS GROUP AG-REG	0,7%	
UNILEVER NV-CVA	1,1%	
VIVENDI	1,1%	
VODAFONE GROUP PLC	0,6%	
WOLTERS KLUWER-CVA	1,0%	
ZURICH INSURANCE GROUP AG	0,6%	
<u>Fonds</u>		
Montanaro European Smaller Companies - Montanaro European Smaller Companies Fund	2,8%	
<u>États-Unis</u>		
3M CO (NY)		1,0%
ACCENTURE PLC CL A		0,8%
AIR PROD CHEMICALS (NY)		0,4%
ALPHABET - SHS -A- (NY)		1,7%
AMAZON COM. INC (NY)		0,6%
AMGEN INC		1,4%
APPLE INC		1,9%
AT&T INC		0,6%
BANK OF AMERICA CORP		1,2%
BOOKING HOLDINGS INC		0,7%
CHUBB LIMITED (NY)		1,0%
CITIGROUP INC		1,2%
COCA-COLA CO/THE		0,5%
DEERE & CO		0,9%
DOWDUPONT INC		0,4%
DUKE ENERGY CORP		0,8%
EXXON MOBIL CORP		1,1%
GILEAD SCIENCES INC		0,9%
INTEL CORP		1,1%
MEDTRONIC INC		0,8%
MICROSOFT CORP		1,9%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC		0,6%
NIKE INC B (NY)		0,6%
PFIZER INC		1,0%
PROCTER & GAMBLE CO/THE		0,7%
SALESFORCE.COM INC (NY)		0,5%
SCHLUMBERGER LTD		0,6%
STARBUCKS CORP		0,8%
UNITED TECHNOLOGIES CORP		1,0%
US BANCORP		1,1%
WALT DISNEY CO/THE		1,1%
<u>Fonds</u>		
Xtrackers (IE) PLC - Russell 2000 UCITS ETF 1C*		3,6%
<u>Japon</u>		
<u>Fonds</u>		
Vanguard Investment Series plc - Vanguard Japan Stock Index Fund*		3,2%
<u>Asie hors Japon</u>		
<u>Fonds</u>		
Northern Trust Investment Funds Plc - NT All Country Asia ex Japan Custom ESG Equity Index Fund*		8,3%
<u>Emerging markets</u>		
<u>Fonds</u>		
Vanguard Investment Series plc - Vanguard Emerging Markets Stock Index Fund*		7,1%
Cash		0,8%

* Pas commercialisé en Belgique

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

High Growth Portfolio a pour objectif d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion de portefeuille active. Le compartiment investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif (OPC(VM)) cotés en bourse ou non, dans des actions et des obligations, sans aucune restriction géographique. Minimum 60% et maximum 100% de l'actif net sont investis en: actions, immobilier coté en bourse et investissements indirects en matières premières et métaux précieux via des OPC (à condition que les investissements dans ces OPC respectent la législation belge).

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tel que des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et des parts d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA), des actions et des obligations sans restrictions géographiques. Les investissements sont soumis à une analyse 'Socially Responsible Investing' (SRI) dans le cadre du processus d'investissement responsable qui est appliqué. La base du processus d'investissement responsable est formée par deux grands cadres internationaux : United Nations Global Compact (UNGC) et Principles for Responsible Investment (PRI). Ces cadres, auxquels il convient d'ajouter les Guiding Principles on Business and Human Rights (HR), contiennent les principaux thèmes pour notre processus d'investissement responsable. Les cadres précités sont ensuite traduits en plus de 100 traités et/ou conventions internationaux. Il s'agit par exemple de conventions internationales sur les droits de l'homme, de la déclaration universelle des droits de l'homme, de diverses conventions sur le changement climatique et la biodiversité, de traités anti-corruption et de traités internationaux sur les armes (controversées).

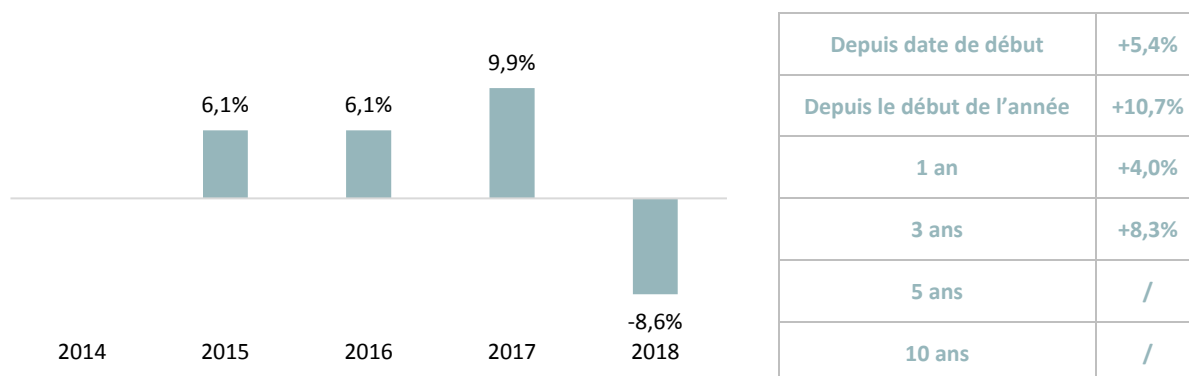
Avant qu'il soit procédé à un investissement, celui-ci est analysé afin de dépister d'éventuelles infractions à ces traités et conventions. Pour cet examen, il est fait appel à un consultant externe (MSCI ESG Research) qui se base sur des informations accessibles au public (p. ex. communiqués de presse et rapports financiers). Les résultats de ce 'screening' sont examinés sur une base trimestrielle au sein de l'ESG Council (ESG signifie Environmental, Social and Governance), composé de spécialistes de F. van Lanschot Bankiers N.V., Pays-Bas, auxquels s'ajoutent des spécialistes externes. Une fois intégrés, les investissements restent soumis à ce screening. Si, à un moment donné, une entreprise ne satisfait plus aux critères ESG, l'ESG Council décide de façon discrétionnaire d'exclure ou non l'entreprise en question.

La politique d'investissement responsable comprend deux aspects. D'une part, l'approche est axée avant tout sur l'engagement avec les entreprises. Cela signifie qu'un dialogue est engagé avec les entreprises pour mettre en œuvre des améliorations sur le plan des critères de durabilité. Une entreprise avec laquelle le parcours d'engagement a été mis en œuvre et qui n'a pas réalisé les améliorations souhaitées, peut être exclue. Cette décision est prise de façon discrétionnaire par l'ESG Council. D'autre part, une politique d'exclusion stricte s'applique à l'égard des entreprises qui sont impliquées dans la production d'armes controversées. Ceci concerne les entreprises engagées dans la production de mines antipersonnel, d'ogives nucléaires, de bombes à sousmunitions, d'armes chimiques et biologiques.

Pour les investissements dans des OPCVM et OPCA, même si ceux-ci ont leur propre approche en matière d'investissement responsable (screening SRI), la règle suivante s'applique :

- on n'investit pas dans des OPCVM et OPCA qui investissent dans des entreprises exclues par l'ESG Council
- la seule exception étant les OPCVM et OPCA qui ont pour but de reproduire un indice entier (c.-à-d. les fonds indiciels, trackers et ETF).

ÉVOLUTION VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS LE LANCEMENT

RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)


Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: F. van Lanschot Bankiers N.V. succursale belge

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Date de lancement: 14 août 2009

Catégorie	A	B	C
ISIN capitalisation	BE0948835781	BE6272004811	BE6272006832
ISIN distribution	BE6271999763	BE6272005826	BE6272007848
VNI capitalisation	€1.797,62	€1.071,41	€1.000,00
VNI distribution	€1.249,29	€1.169,28	€1.294,90
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000

Actif total: €107,89 mln.

FRAIS
TAXES

Frais d'entrée	Nihil	Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Frais de sortie	Nihil	Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Frais courants classe A	1,38%	Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
<i>dont le management fee</i>	1,00%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe B	1,28%	Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
<i>dont le management fee</i>	0,90%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe C	0,93%	Précompte mobilier capitalisation	30% sur plus-value
<i>dont le management fee</i>	0,55%	(à la vente)	composant à revenu fixe
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
		Précompte mobilier distribution	30%
		(sur la distribution annuelle)	

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

 Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be
<https://beleggingsinformatie.vanlanschot.be/beleggingsinstrumenten/beleggingsfondsen>
AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

High Growth Portfolio est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Les informations-clés pour l'investisseur, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de High Growth Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir les informations-clés pour l'investisseur et le prospectus.**

F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen

Tél. +32 (0)3 286 78 00

| Fax +32 (0)3 281 07 94

 | info@vanlanschot.be

 | www.vanlanschot.be

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Duration

La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

Obligations à haut rendement

Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Small caps

Les sociétés qui ont une capitalisation boursière moins importante sont appelées les "small caps", par opposition avec les plus grosses, appelées "large caps".

Inflation Linked

Ce sont des emprunts d'Etat dont le remboursement du principal et des intérêts est lié à l'inflation.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt

Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

REITs

Les REITs, Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions.